

PENMARC'H**Un cargo perd des billes de bois
au large de Penmarc'h**

Page 7

**Exposition. La commune
labellisée « Amie des enfants »**

Jacqueline Lazard et Martine Quéffelec, pilotes de l'événement, le Père Yvon Buannic, président d'Enfants du monde, droits de l'homme, Jean Hervé Floch, représentant l'Unicef, Jean-Louis Buannic, responsable de l'opération « Enfant phare » et Annita Donnard, responsable de l'opération « Copains du monde » initiée par le Secours populaire.

Le 19 novembre, la commune obtenait un label que seules 150 villes françaises possèdent. Fierté suprême, Penmarc'h est la seule commune du Finistère, mais aussi la plus petite de France à avoir été labellisée ville « Amie des enfants ». Cette nouvelle a été officialisée, samedi matin, à l'occasion de l'inauguration de l'exposition qui se tient actuellement au centre de documentation maritime commémorant le 20^e anniversaire de la proclamation des droits des enfants.

« Cette charte est un cadeau pour les enfants du monde. Ils deviennent de fait des enfants acteurs et non plus assistés », a commenté le père Yvon Buannic qui, très ému, s'est rappelé la venue, il y a deux ans, d'une équipe de jeunes footballeurs venue d'Irak à l'occasion du Mondial pupilles. « Penmarc'h est la plus petite des villes de France à être labellisée », annonçait Jean-Hervé Le Floch, représentant de l'Unicef, et félicitait Penmarc'h pour sa démarche suivie par Martine Quéffelec.

La convention internationale des droits de l'enfant se décline dans les salles du premier étage du vieux phare en planches de dessins réali-

sées par des enfants de pays comme le Sri Lanka, le Rwanda (Darfour), le Liban, Vietnam... autant d'enfants différents placés dans un contexte de guerre d'exploitation par les adultes qui expriment leurs idées, leurs attentes de cette charte. Une exposition touchante à voir avec ses enfants.

**L'engagement
de la commune**

La commune organisera, en février, une fête spéciale au cours de laquelle les droits de l'enfant rentreront officiellement dans la commune. « Une action auprès des enfants qui nous obligera à continuer notre politique sur l'enfance et à porter cette réalisation de façon ambitieuse. Notre volonté de faire participer les enfants y trouvera tout son sens en terme de démocratie participative », a conclu Jacqueline Lazard.

> Pratique

L'expo est ouverte aujourd'hui de 14 h

à 18 h ; mercredi sur

réservations à la mairie

et le week-end prochain de

14 h à 18 h.

Entrée gratuite.